

20 Voit-on ou vit-on jamais en d'autres Etats
 21 Monarchiques Chrétiens, conséquemment
 22 policés, comme on le voit aujourd'hui en
 23 France, des Tribunaux de Justice établis uni-
 24 quement pour l'administrer aux Sujets qui la
 25 réclament, s'élever & s'opposer ouvertement
 26 aux volontés bienfaisantes de leur Souverain
 27 Maître. L'exemple, s'il en est, est rare. Ici,
 28 après toutes les bontés épuisées envers le Par-
 29 lement de Paris, d'un Roi qui nous gouverne
 30 avec tant de sagesse & de douceur, on n'a vû
 31 dans ce Corps & on ne voit que confusément
 32 dans les autres qui s'y unissent, que de ces
 33 fatras d'Arrêtés révoltans contre un *Edit de*
 34 *règlement* qui les mortifie tous, à cause des
 35 bornes qu'il leur prescrit; puis contre l'Edit
 36 qui établit des Conseils Supérieurs dans les
 37 Villes ci-devant du ressort du ci devant Parle-
 38 ment de Paris. "

Nous avons rapporté le mois passé ce dernier
 Edit avec le beau Discours de Mr. le Chancelier
 qui le précède. Ces pièces, remarquables pour
 le présent & pour la postérité, ont été lûes avec
 tout plaisir de tous les gens de bien; mais il leur
 seroit fort ennuyant de lire aussi cette quantité
 d'Arrêtés en opposition à ce qui est sorti du
 Conseil d'Etat du Roi, tous étant frappés sur le
 même moule & portant l'enseigne des mêmes
 protestations. Sur nombre de cas nouveaux en-
 core résultans de l'opposition commune, tou-
 jours concertée, on voit également des protesta-
 tions. Voici entre-autres un de ces cas.

L'usage est que le Mardi Saint le Parlement
 envoie une Députation au Châtelet pour faire
 ce qu'on appelle *Acte du ressort*. Elle visite les
 prisons; elle arrive pendant l'audience, elle la
 fait